

Le harnais antichute

11-2013

Le harnais antichute est un équipement de la personne constitué de sangles qui enserrant son torse et son bassin. Ancré à un point fixe par un système de liaison (longe et ligne de vie), il permet de travailler en hauteur en l'absence de protections collectives. Utilisé avec un système d'arrêt de chute comme équipement de protection individuelle dans les métiers du bâtiment, il protège contre les chutes.

→ L'utilisation d'un système d'arrêt de chute n'est envisageable que lorsque les dispositifs de protection collective ne peuvent pas être mis en œuvre techniquement.



© Frédéric Vielcanet

OBJECTIF

Protection des personnes contre la chute.

RÔLE

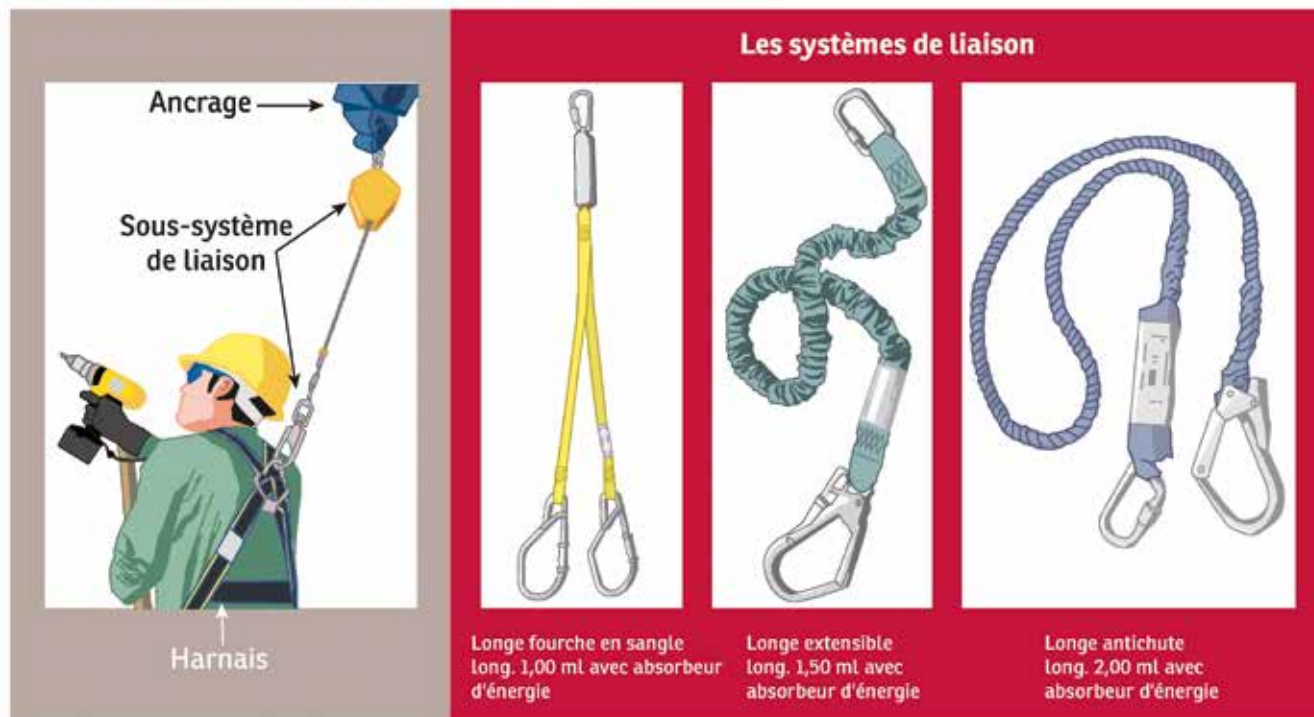
- Retenir une personne en cas de chute.
- Assurer le maintien des opérateurs au travail : sur un plan incliné, en espace restreint, en suspension.

DOMAINE D'UTILISATION

Un système d'arrêt de chute doit être utilisé lorsque les équipements de protection collective ne peuvent pas être mis en place.

**Toujours respecter
les consignes de sécurité**

Système d'équipement de protection individuelle antichute



COMMENT CHOISIR ?

– Marquage CE : certifié CE - NF EN 361.

- Selon le type de travaux à effectuer (harnais à usage multiple, harnais pour espace confiné, harnais pour travaux en suspension...).
- Selon la durée des travaux.
- Selon les outils utilisés.

NE PAS OUBLIER

- Il faut toujours privilégier **les protections collectives** (échafaudages réglementaires, garde-corps).
- Le système d'arrêt de chute doit être **vérifié avant chaque utilisation**.
- Il doit faire l'objet d'une **vérification annuelle par le fabricant** (inscription dans le registre de sécurité)

- les salariés doivent être **formés au travail en hauteur et à l'utilisation du système d'arrêt de chute** (point d'ancrage, utilisation du harnais, procédure de mise en sécurité...).
- une notice précisant les points d'ancrage et les consignes d'utilisation du système d'arrêt de chute doit être établie par l'employeur.

Pour en savoir +

- *La longe antichute avec absorbeur*, Prévention BTP n° 146, octobre 2011 (pp 36-37) et sur [www.preventionbtp.fr/documentation/les archives de la revue](http://www.preventionbtp.fr/documentation/les_archives_de_la_revue).
- Hors-série *Spécial EPI-Protection de la personne* n°132. Été 2010.
- *Utilisation des systèmes d'arrêt de chutes-Recommandation INRS*, 2007.
- Fiche de prévention B7 F 10 13, *Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur – les systèmes d'arrêt des chutes*.